



L'AVENUE DU
MONT—ROYAL

Programme



Source: NIPPaysage

Concours de design pour une œuvre suspendue sur la place des Fleurs-de-Macadam dans l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal,
en collaboration avec Odace Événements
et avec le soutien de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

11 novembre 2021

Table des matières

1.	Mission et objectifs du projet	3
1.1	Mise en contexte	3
1.2	Vision et objectifs du projet	4
<hr/>		
2.	Contexte d'intervention	5
<hr/>		
3.	Description du site d'intervention	8
3.1	Description de la place publique	8
3.2	Description des supports pour l'œuvre	9
<hr/>		
4.	Besoins fonctionnels et techniques	11
4.1	Propos et enjeux conceptuels	11
4.2	Localisation aérienne	11
4.3	Éclairage et électricité	12
4.4	Conditions climatiques	12
4.5	Pérennité et exigences d'entretien	12
4.6	Protection du couvert végétalisé	12
4.7	Montage, démontage, transport et entreposage	12
4.8	Certifications et réglementations	13
<hr/>		
5.	Modalité de mise en œuvre du projet	14
5.1	Coût des travaux	14
5.2	Échéancier de réalisation des travaux	15
<hr/>		
	Annexes	16
1	Présentation du concept d'aménagement de la place des Fleurs-de-Macadam	16
2	Plans en PDF et DWG	16
3	Document technique pour les fondations de l'œuvre suspendue	16

1. Mission et objectifs du projet

1.1 Mise en contexte

Après trois années de projets d'expérimentation transitoires incluant l'installation de deux œuvres suspendues, Le Plateau-Mont-Royal est en voie de terminer les travaux d'aménagements permanents de la nouvelle place des Fleurs-de-Macadam, conçue par la firme d'architecture NIPPaysage en collaboration avec la firme d'ingénierie EXP. Cette place multifonctionnelle, située sur l'avenue du Mont-Royal Est, entre les rues Boyer et de Mentana, a été pensée pour être inondable. Résiliente face aux changements climatiques, la place publique deviendra un des premiers « Water Square » de Montréal, faisant ainsi la démonstration d'une pratique exemplaire de développement durable.

Forte du succès des deux œuvres suspendues, *L'Aire* et *Élément*, qui avaient été installées pendant la phase d'expérimentation, la Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal (SDAMR), en collaboration avec Odace Événements, souhaitent faire concevoir une œuvre suspendue qui sera déployée sur cette nouvelle place à chaque période estivale durant les trois prochaines années (2022, 2023, 2024).

La SDAMR est une association à but non lucratif créée en 1985 qui regroupe chacune des 475 entreprises réparties sur l'Avenue, entre les rues Saint-Laurent et d'Iberville. Odace Événements est la filiale de la SDAMR qui est chargée d'organiser des activités d'animation de l'avenue du Mont-Royal basées sur les arts et la culture et ce, tout au long de l'année.

La mission de la SDAMR est d'assurer, en collaboration avec de nombreux partenaires, la vitalité de l'avenue du Mont-Royal, voir au soutien d'une activité commerciale dynamique en accord avec les besoins et les attentes de différentes clientèles, soutenir ses membres dans le développement de leur entreprise, organiser des activités de promotion et des événements culturels et artistiques afin de continuer à développer un sentiment d'appartenance et de fierté chez les résidents du quartier et les gens d'affaires.

Afin de favoriser la créativité et la qualité de l'œuvre en lien avec le parti-pris écologique du lieu, le choix de l'équipe conceptrice se fera par processus de concours de design en deux étapes. C'est dans ce contexte que la SDAMR invite les professionnels du design et des arts visuels à participer à ce concours de design pour la conception d'une œuvre suspendue sur la place des Fleurs-de-Macadam.

1.2 Vision et objectifs du projet

Installée au printemps et démontée à l'automne pour être entreposée l'hiver, cette œuvre devra s'inscrire dans ce nouvel espace public qui met en spectacle une gestion écologique de ses eaux, soutenue par une abondante végétation indigène agrémentée d'une variété d'espaces de repos. Visible de jour comme de nuit, elle aura notamment pour fonction d'apporter un sentiment de confort aux usagers par la création d'un ombrage léger en attendant le déploiement d'une canopée naturelle.

Cependant, au-delà de sa fonction première d'animer et d'occuper l'espace en attendant la pleine canopée, l'œuvre devra refléter et valoriser par son propos, sa forme et ses matériaux, la qualité de l'aménagement de la place des Fleurs-de-Macadam pour une ville plus résiliente et engagée dans la transition écologique. Cette œuvre suscitera ainsi autant l'émerveillement qu'elle portera à la réflexion.

2. Contexte d'intervention

La place des Fleurs-de-Macadam se trouve dans l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, un arrondissement central de la ville de Montréal bordé par les arrondissements Rosemont-La Petite-Patrie au nord, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à l'est, Ville-Marie au sud et Outremont à l'ouest. On y comptait 104 000 habitants en 2016 répartis sur 8,1 km².

Cette place publique, située au 962 de l'avenue du Mont-Royal Est entre les rues de Mentana et Boyer, est au cœur de l'une des avenues montréalaises du Plateau-Mont-Royal qui peut se vanter de posséder la plus grande concentration de commerces culturels francophones en Amérique du Nord. Elle est dans un secteur où les espaces verts sont rares, mais le lien avec la montagne, le mont Royal, reste important. Elle est un lieu de carrefour et de rencontre et est largement utilisée par le voisinage immédiat, mais aussi par l'ensemble des citoyens du quartier du fait de sa position centrale sur la rue.

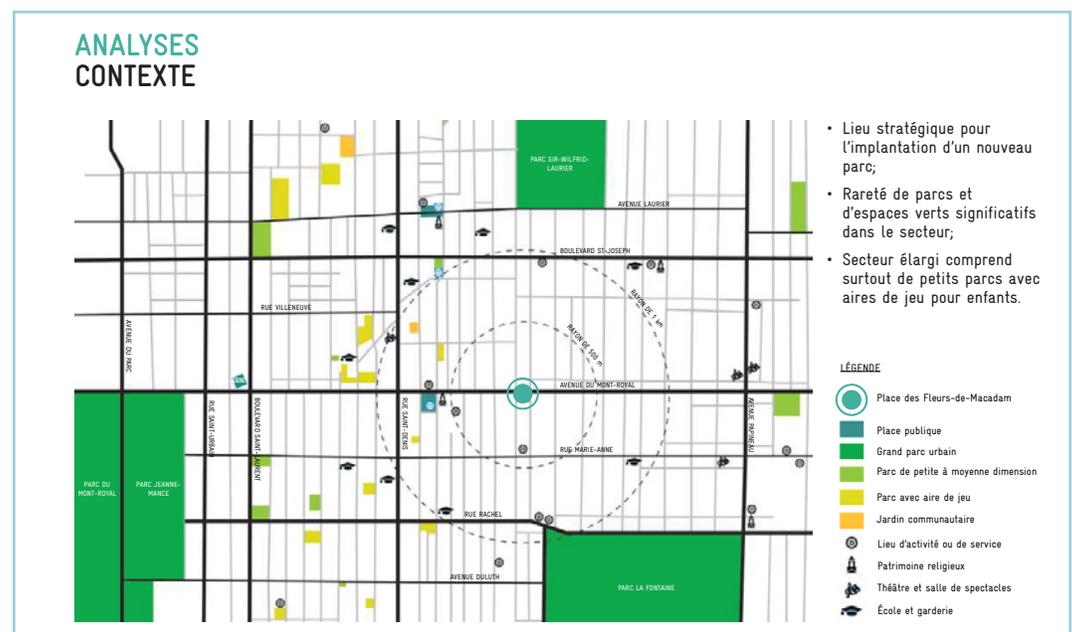


Figure 1: Localisation de la place des Fleurs-de-Macadam au sein de l'arrondissement
Source: NIPPaysage

C'est en 2019 que la place a été nommée Place des Fleurs-de-Macadam. Sa toponymie est tirée du titre d'une chanson de Jean-Pierre Ferland de 1962 qui traite de la vie dans le quartier du Plateau-Mont-Royal en référence à l'ancienne station-service qui a occupé le site et qui a été gérée pendant plus de quarante ans par le père et le frère du chanteur.

Fermée en 2014, la station-service a été rachetée par l'arrondissement du Plateau Mont-Royal afin de créer un nouvel espace public. À l'été 2018, l'arrondissement a confié à la firme Castor et Pollux un mandat de concertation, de conception et

de réalisation de trois aménagements temporaires de configurations différentes sur le terrain. Ces aménagements ont permis de sonder les citoyens et les parties prenantes sur l'aménagement futur de la place. Deux œuvres suspendues, *L'Aire* et *Élément*, ont également installées pour animer l'espace aérien.



Figure 2: Œuvre estivale *L'Aire*, commande de la SDAMR, conceptualisée et réalisée par Odace Événements et EN TEMPS ET LIEU, en collaboration avec Impact Production
Photo : Bernard Fougères

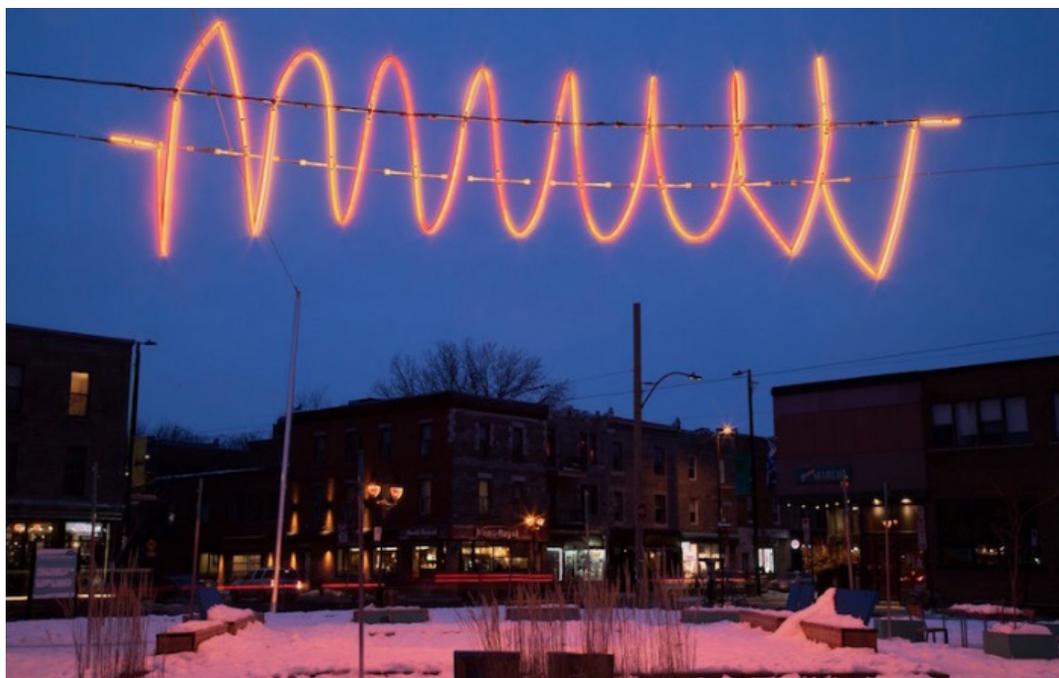


Figure 3: Œuvre hivernale *Élément*, commande de la SDAMR, cocréation de EN TEMPS ET LIEU et Odace Événements, en collaboration avec Softbox Intégration
Photo: Jean-François Lamoureux

En 2019, l'arrondissement a procédé à un appel d'offres et a mandaté la firme d'architecture NIPPaysage en collaboration avec la firme d'ingénierie EXP pour l'aménagement permanent du site. Conçue comme un « Water Square », la nouvelle place vise une rétention partielle des eaux de pluie pour des pluies

fortes, et pour des plus faibles précipitations, l'ensemble des eaux de pluie sont infiltrées et captées par les zones végétalisées.

De plus, faisant partie intégrante de la nouvelle place, l'espace réservé à une œuvre suspendue a été conservé par les concepteurs, dans la continuité des deux œuvres installées durant les périodes d'aménagements transitoires. La SDAMR souhaite donc faire concevoir une œuvre qui viendra s'insérer dans le nouvel aménagement de façon à venir le compléter et bonifier l'expérience des usagers du lieu.

3. Description du site d'intervention

3.1 Description de la place publique

La nouvelle configuration d'aménagement du site s'inspire de la géométrie d'une fleur et de l'ondulation de ses pétales avec en son cœur un espace hybride multifonctionnel. Par temps chaud, une fontaine de brume à jets variables donne un effet vaporeux, tandis que par temps de pluie, l'espace est en mode rétention des eaux dirigées vers des aires végétalisées.

Un ensemble de grosses roches est réparti de manière à créer de petits sentiers informels qui permettent de traverser l'espace en diagonal mais également de servir d'assises quand les brumisateurs sont au repos.

Le cœur de la place est entouré de quatre îlots de plantations indigènes (arbres, arbustes, vivaces).

La présentation du concept d'aménagement de la place des Fleurs-de-Macadam est disponible à l' [annexe 1](#).



Figure 4: Concept d'aménagement de la place des Fleurs-de-Macadam
Source: NIPPaysage

Un mobilier signature en bois de robinier faux acacia épouse la géométrie du site et offrira une diversité d'assises et de supports de repos, permettant entre autres de pouvoir contempler l'œuvre suspendue (voir [figure 5](#)). Dans la diagonale de la place, on retrouve l'espace dédié à la future œuvre suspendue (voir [figure 6](#)).



Figure 5: Détails des bancs et assises de la place des Fleurs-de-Macadam
Source: NIPPaysage

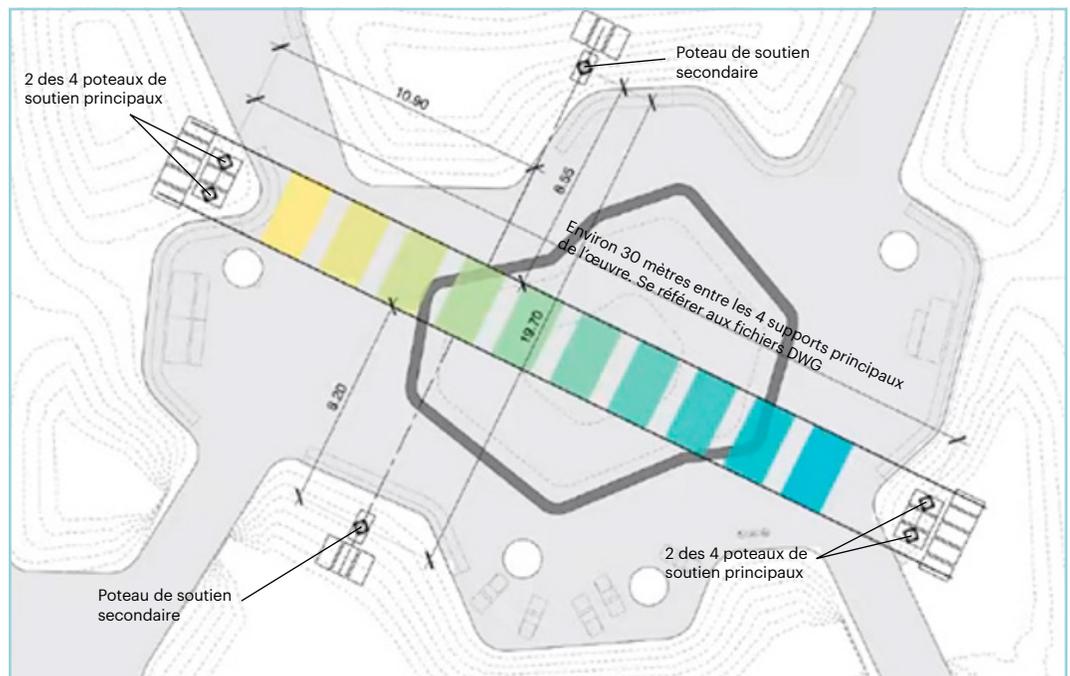


Figure 6: Positionnement de l'œuvre suspendue
Source: NIPPaysage

3.2 Description des supports pour l'œuvre

Pour la première installation temporaire estivale *Aire*, les poteaux de soutien de l'œuvre étaient fabriqués en aluminium. Ceux-ci ont été remplacés par des poteaux en acier pour l'œuvre hivernale *Élément*.

Les principales spécifications du système permanent de support de l'œuvre sont les suivantes:

- 4 poteaux de soutien ronds (montants principaux) de 5 pouces de diamètre en acier ASTM A500 Grade C de 30 pieds de longueur, munis d'haubans,

ayant un poids de 470 lbs chacun, et ancrés conformément aux plans de l' [annexe 3](#) ;

- 2 autres poteaux de soutien secondaires en aluminium;
- Câbles d'acier longitudinaux de 7/16" entre les poteaux de soutien principaux (fourni);
- Câbles d'acier transversaux de 7/16" entre les câbles longitudinaux (fourni).

Il est à noter que les poteaux de soutien de l'œuvre seront installés au printemps 2022. Actuellement, des poteaux temporaires de faible hauteur ont été installés sur le site afin de faciliter la construction de la place.

4. Besoins fonctionnels et techniques

4.1 Propos et enjeux conceptuels

L'œuvre suspendue présentée sur la place des Fleurs-de-Macadam sera installée au printemps et démontée à l'automne pour être entreposée durant l'hiver. L'œuvre sera présentée pour la première fois au printemps 2022 et sera réinstallée durant les deux années suivantes (2023-2024).

Les concepteurs devront prévoir une œuvre qui viendra s'intégrer dans le nouvel aménagement de la place en considérant le fait que les arbres ne seront pas à pleine maturité durant les trois (3) années de son installation. L'œuvre sera donc un élément complémentaire à la canopée en croissance pour apporter un sentiment englobant aux usagers du site grâce à l'ombrage qu'elle créera.

L'œuvre devra ainsi répondre aux objectifs et critères suivants :

- Être originale et ne pas avoir été préalablement exploitée ;
- Apporter du confort et un sentiment enveloppant aux usagers en offrant un léger couvert d'ombrage ;
- Mettre en valeur la thématique écologie et résilience du nouvel aménagement de la place ;
- S'inscrire en cohérence avec le nouvel ADN de la place ;
- Quel que soit le moyen (éducatif, interactif, contemplatif, etc.), offrir une expérience audacieuse suscitant la curiosité d'un large public ;
- Avoir une capacité d'attractivité suffisante pour créer un intérêt et un sentiment d'émerveillement renouvelés à chaque installation estivale ;
- Avoir un impact visuel de jour comme de nuit.

4.2 Localisation aérienne

L'œuvre proposée dans le cadre du concours doit uniquement être localisée au-dessus de la place et ne doit pas nuire à la déambulation sur le site, ni à l'intervention des services d'urgence. Il n'est pas permis d'intervenir sur le mobilier urbain ou de s'y accrocher.

La configuration de l'œuvre doit être prévue afin que les principales charges soient réparties sur les quatre poteaux de soutien principaux en acier. Les poteaux de soutien secondaires en aluminium ne sont pas prévus pour supporter des charges importantes. Les concurrents doivent, dès l'étape 1, proposer une œuvre qui tient compte de ces paramètres.

4.3 Éclairage et électricité

L'œuvre doit obligatoirement être éclairée. Elle peut être éclairée à l'aide des systèmes d'éclairage munis sur chacun des quatre mâts coniques de 10 mètres de haut. Chacun des mâts est pourvu de quatre projecteurs à éclairage blanc, dont on peut déterminer l'intensité. Un projecteur par mât peut être utilisé pour éclairer l'œuvre (voir page 29 du document de l' [annexe 1](#)).

Si les concepteurs souhaitent éclairer l'œuvre autrement, il est possible d'ajouter des appareils d'éclairage sur les mâts ou sur l'œuvre elle-même (fil aérien entre l'œuvre et les mâts). Des prises électriques sont disponibles sur les quatre mâts coniques.

L'œuvre ne doit pas interagir avec l'éclairage existant ou lui nuire, de manière à assurer une déambulation sécuritaire des lieux. L'éclairage de l'œuvre ne doit pas éblouir les automobilistes.

4.4 Conditions climatiques

L'œuvre devra prendre en considération les conditions climatiques changeantes et être intéressante visuellement, de jour comme de nuit. L'œuvre devra résister à différentes températures et aux intempéries telles que des vents forts ou une pluie abondante.

4.5 Pérennité et exigences d'entretien

La durée de vie minimale de l'œuvre est de trois années, avec un entretien minimal. Les matériaux et les assemblages doivent pouvoir résister à plusieurs montages et démontages en évitant au maximum de devoir remplacer des éléments de l'œuvre en cours de vie.

4.6 Protection du couvert végétalisé

La présence d'une grande quantité de végétation (arbres, arbustes) sur le site peut devenir une contrainte dans le développement du projet. L'équipe lauréate devra prendre en compte les limites possibles d'intervention en lien avec le déploiement du couvert végétal sur les trois années d'implantation de l'œuvre. L'intervention ne doit nuire en aucun cas à la santé des végétaux.

4.7 Montage, démontage, transport et entreposage

Le montage et le démontage de l'œuvre sur le site doivent pouvoir s'effectuer sur une période d'une journée. La localisation des aménagements et des végétaux de la place devra être pris en compte lors du montage et du démontage.

L'œuvre devra pouvoir être transportée et s'entreposer facilement en occupant le moins d'espace possible. Son entreposage ne devra pas mettre en péril sa qualité entre les installations.

4.8 Certifications et réglementations

L'équipe lauréate s'engage à obtenir tous les permis nécessaires (à l'exception de ceux de la Ville de Montréal que la SDAMR se charge elle-même de demander) ainsi que les certifications et les attestations requises, y compris les attestations revêtues du sceau d'ingénieur et d'architecte, le cas échéant, pour les actes réservés en vertu de la loi et le tout selon les règles de l'art.

L'intervention doit répondre à toutes les réglementations en vigueur, ainsi que tous les codes, lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

5. Modalité de mise en œuvre du projet

5.1 Coût des travaux

Le budget maximal clés en main pour la réalisation du Projet est de soixante-dix mille dollars (70 000 \$) taxes en sus.

Le budget comprend :

- La réalisation d'un plan de travail établi dans l'optique d'une installation au plus tard le 20 juin 2022;
- La finalisation du concept proposé dans le cadre du concours;
- La conception finale incluant les plans et devis, dessins d'atelier et validation d'ingénierie;
- Les autres cachets d'artistes et de concepteurs, s'il y a lieu;
- Les droits sur les éléments empruntés, s'il y a lieu;
- Les estimations budgétaires préliminaires et finales;
- La réalisation de tests ou de prototypes (si requis, selon le concept);
- La gestion des contrats avec les fournisseurs pour la fabrication et le paiement de ses derniers;
- Les achats de biens;
- Les contingences, incluant la prévision de contingences pour les correctifs, bris ou remplacements de certaines composantes pour l'année 1;
- Le transport de l'œuvre jusqu'à la place des Fleurs-de-Macadam;
- La coordination, en collaboration avec la SDAMR, du montage et du démontage de l'œuvre l'année 1;
- La supervision et le contrôle qualité à toutes les étapes du Projet;
- Des visites ponctuelles selon la fréquence déterminée avec la SDAMR afin de constater le bon état de l'œuvre et effectuer des ajustements (si requis) jusqu'au démantèlement;
- Les frais administratifs.

Le budget exclut :

- Les coûts de montage pour l'année 1 (main-d'œuvre et équipements);
- Les coûts de démontage pour l'année 1 (main-d'œuvre et équipements);
- Les coûts d'entreposage pour l'année 1;
- Les coûts, pour les années 2 et 3, de maintenance (entretien léger de l'œuvre), transport, montage, démontage et entreposage.

5.2 Échéancier de réalisation des travaux

Description	Date
Octroi du contrat au lauréat	Mi-février 2022
Conception détaillée et validation d'ingénierie	Mars et avril 2022
Fabrication	Avril à juin 2022
Installation	Au plus tard le 20 juin 2022

Le lauréat pourra proposer un autre échéancier de réalisation, dans la mesure où l'œuvre devra être installée sur la place au plus tard le 20 juin 2022.

Annexes

Annexe 1: Présentation du concept d'aménagement de la place des Fleurs-de-Macadam

Document de présentation publique en PDF :

<https://www.realisonsmtl.ca/4483/widgets/68988/documents/42082>

Vidéo de la présentation :

<https://www.youtube.com/watch?v=lg65OyuKKJk>

Annexe 2: Plans en PDF et DWG

Téléchargeables ici :

<https://www.dropbox.com/sh/dbemggwsagybkns/AABGyg5uawOfVesjdKxgsj8ea?dl=0>

Annexe 3: Document technique pour les fondations de l'œuvre suspendue

Téléchargeable ici :

<https://www.dropbox.com/s/ak9tnxzw51xssl/S20-189-S-00%20%40%20S-02.pdf?dl=0>